ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences à Chanteloup-les-Vignes

Question au Gouvernement n° 2355

Texte de la question

VIOLENCES À CHANTELOUP-LES-VIGNES

M. le président. La parole est à Mme Michèle de Vaucouleurs.

Mme Michèle de Vaucouleurs. Les graves incidents qui se sont produits à Chanteloup-les-Vignes appellent de notre part une réaction à la hauteur de l'indignation qu'ils ont suscitée sur le terrain. Ils appellent aussi à une prise de conscience de ce que ces actes révèlent : graves troubles à l'ordre public, attaques en règle de l'ordre républicain, à commencer par les hommes et les femmes qui en sont dépositaires, les policiers, les pompiers et les élus locaux.

Les destructions commises sont importantes et elles ont une symbolique. Brûler un lieu d'apprentissage, des arts et de la culture n'est pas anodin. Cela porte la trace d'un refus, celui du vivre ensemble. De plus, tirer au mortier sur les forces de l'ordre, sur les pompiers venus éteindre ce feu marque le franchissement d'une ligne rouge.

Comment pouvons-nous accepter que nos fonctionnaires soient pris à partie, que des guets-apens leur soient tendus ? Plus graves encore sont les propos que j'ai entendus les heures suivantes autour des lieux de l'incident : justification des actions présentées comme une réponse à la prétendue impunité des forces de l'ordre, minimisation de cet incendie au regard de celui qui avait eu lieu quelques heures plus tôt dans une école, propos tenus par des hommes adultes, donc pleinement conscients de leur gravité.

Il faut mesurer la défiance qui s'est installée vis-à-vis de l'État républicain, lequel n'est plus ni craint ni respecté par les auteurs de ces actes. Il faudra bien sûr reconstruire ce qui a été détruit. Mais il faut aussi et surtout que les individus ayant commis ces actes criminels soient interpellés et traduits en justice.

Les forces de l'ordre se plaignent d'appréhender des individus pour des faits graves et de les revoir le lendemain en liberté. On ne peut laisser ces criminels mettre à mal notre pacte républicain et nuire à l'image de nos quartiers.

Quelles réponses pénales la justice peut-elle apporter afin de punir sévèrement de tels actes ? La confiance des habitants en la puissance publique passe par la réponse…

M. le président. Merci. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, *ministre de l'intérieur.* La garde des sceaux, le ministre chargé de la ville et du logement et moi-même étions ce matin aux côtés de la maire de la commune. Elle est animée par une ambition de requalification urbaine, par l'exigence que la culture, les loisirs et l'éducation soient au cœur du projet de

vivre-ensemble que nous devons construire pour l'ensemble de la République.

Je pense à ce qui s'est passé ce week-end à Chanteloup-les-Vignes, mais aussi à Béziers…

Mme Emmanuelle Ménard. Ah Béziers ! Parlons-en !

M. Christophe Castaner, *ministre .* …où une école et un collège ont été attaqués. Laurent Nunez s'y rendra vendredi, pour transmettre ce message d'exigence à ceux de nos concitoyens qui considèrent que l'on pourrait jouer avec la sécurité.

Madame la députée, ce qui s'est passé ce week-end dans votre circonscription est absolument condamnable, inacceptable. Un défi a été lancé sur les réseaux sociaux, celui de « se faire du flic », c'est-à-dire d'user de violence contre les forces de sécurité intérieure et les sapeurs-pompiers – je remercie d'ailleurs la représentation nationale d'avoir applaudi à l'hommage que leur a rendu M. Denormandie.

Il n'est pas moins inacceptable que l'attaque ait pris la forme d'un guet-apens organisé. Ce matin, un bilan a été fait sur le début de l'enquête. Sous l'autorité de la garde des sceaux et, surtout, de la procureure chargée de ce dossier, deux personnes ont été interpellées et mises à disposition de la justice ; elles font l'objet d'une instruction criminelle, puisqu'il s'agit d'actes criminels en bande organisée.

Ce matin, nous avons voulu transmettre un message de fermeté, afin que non seulement ces individus mais aussi l'ensemble des auteurs soient interpellés ; un message de détermination quant aux moyens que nous employons sur le terrain ; un message de confiance dans les quartiers et les élus, pour affirmer l'ambition républicaine que nous partageons. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : Mme Michèle de Vaucouleurs
Circonscription : Yvelines (7e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2355
Rubrique : Ordre public
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 novembre 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 2019